

posé à étendre le principe qu'il préconise maintenant de façon que le plan du gouvernement comprenne tous les frais médicaux aussi bien que les dépenses hospitalières?

M. Enfield: Je ne crois pas que la chose importe tellement, car, quelles que soient les épargnes qui résultent d'un programme d'assurance hospitalière, les contribuables en bénéficieraient. A mon avis, il importe peu que le programme s'étende à l'ensemble du domaine de l'assurance-santé et des soins s'y rapportant.

Ainsi, nous pourrions pousser l'argument un peu plus loin et dire que nous adopterons un plan d'assurance-santé comprenant l'hospitalisation, les services médicaux et de diagnostic,—ces trois choses. Nous pourrions nous demander si le même principe ne s'appliquerait pas si le programme d'assurance-santé était étendu de façon à englober d'autres aspects du problème, par exemple la perte de revenu pendant la maladie.

M. Knowles: Vous allez bien.

M. Enfield: Nous comptons tous que ce plan, s'il est mis en œuvre, ce que nous espérons, s'étendra à un domaine assez vaste et que, compte tenu de nos obligations envers les contribuables, nous pourrions l'élargir avec le temps. Le point soulevé par l'honorable député a déjà été abordé par le représentant de Nanaïmo (M. Cameron); j'ai cru à ce moment-là que le principe dont s'inspire ma proposition n'en était pas réellement modifié.

M. Trainor: L'honorable député me permet-il une question?

M. Enfield: Oui.

M. Trainor: Veut-il dire que le coût d'un plan général d'assurance-santé pourrait se comparer à l'allègement économique que propose la résolution?

M. Enfield: C'est une question assez difficile; l'honorable député qui l'a posée en conviendra, je crois. Étant donné que le plan d'assurance-santé que nous discutons si allègrement en est encore à l'étape des négociations, nous ne savons pas réellement ce qu'il pourrait coûter.

M. Knowles: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une autre question? Se rend-il bien compte que le plan d'assurance-santé dont il parle maintenant a été proposé pour la première fois par le parti libéral l'année qui a précédé celle de sa naissance?

M. Enfield: Je pense que l'honorable député me fait un joli compliment, en se reportant ainsi à ma date de naissance. Quoi qu'il en soit, il est difficile d'évaluer pour le moment ce que le plan va nous coûter. J'aimerais

[M. Knowles.]

bien pouvoir répondre à la question de l'honorable député, et j'aurais bien aimé qu'en présentant sa résolution il nous donnât une idée de ce qu'il en coûterait aux contribuables. Je pense que nous aurions tous été mieux en mesure de porter un jugement sur la résolution.

M. Trainor: Je n'ai pas eu la possibilité de le faire, mais ce serait à mon avis beaucoup moins que les 182 millions de dollars que j'ai entendus rebondir ici et là.

M. Enfield: C'est bien possible, mais je ne puis que répéter que j'ai plutôt été surpris de la brièveté de l'exposé que nous a donné l'honorable député en présentant ce qui semblait être pour lui un sujet de discussion de la plus haute importance.

J'ai été intéressé par un argument de l'honorable représentant de Greenwood. Il a le don de toujours apporter un peu d'inattendu intéressant à nos discussions. Il a dit qu'à son avis la résolution aiderait ceux qui s'aident eux-mêmes. En d'autres termes, il l'envisageait sous son aspect de stimulant. Permettre aux contribuables de déduire ces frais de son impôt, ce serait encourager plus de gens à s'assurer. Des règlements de ce genre seraient en vigueur dans certaines parties des États-Unis. Comme toutes les propositions propres à encourager telle ou telle initiative, celle-ci vient en aide à tout le monde, excepté à ceux qui en ont vraiment besoin.

Les directeurs de sociétés d'assurance trouveraient cette idée très bonne. Naturellement, de leur point de vue, il serait bon que les gens mordent le plus possible à ces théories et qu'ils achètent plus d'assurance des sociétés qu'ils représentent. Ceux qui peuvent tirer le plus d'avantages d'une résolution de ce genre sont les gens aisés qui peuvent s'assurer contre tous les risques de la maladie, sans oublier la protection de leurs revenus, et déduire tous ces frais de leur revenu imposable. Même si nous aidions ainsi ceux qui veulent s'aider eux-mêmes, je ne crois pas, je le dis en toute humilité, que dans l'ensemble nous aiderions le groupe que nous voulons surtout aider.

M. Trainor: Qu'on fixe une limite si l'on veut.

M. Enfield: L'honorable député consent à ce que nous fixions une limite. Mes observations semblent l'avoir fait réfléchir. Je ne pense pas avoir d'autres points à traiter. Quant à la question fondamentale de savoir si nous devons ou non pourvoir à une réduction d'impôt et si c'est là le meilleur moyen d'y arriver, il y a certes lieu de l'approfondir davantage avant de décider quelque chose en ce sens. Il vaut peut-être mieux pourvoir à un soulagement de bien d'autres manières et